



GRAND PRIX DE GUERANDE

Samedi 26 et Dimanche 27 Août 2023



36 TROUS STROKE PLAY

Index Hommes < 11.4- Index Dames < 15.6

Renseignements et inscriptions (avant le 18 août 2023)
auprès de l'accueil du Golf de Guérande :

Tél : 02 40 66 43 21

Mail: accueil@golfdeguerande.com

www.golfdeguerande.com



GRAND PRIX DE GUERANDE

Samedi 26 et Dimanche 27 août 2023

Règlement de l'épreuve

Règlement particulier de L'épreuve : Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

Conditions de participation : Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences du statut amateur et aux critères suivants : être licenciés à la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue. Les joueurs devront répondre aux exigences du Vadémécum 2023 de la FFgolf. Ils devront être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace du licencié. Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Formes de jeux : Simple / Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour sur le Golf de Guérande. Classement en Brut Dames et Hommes sur l'addition des 2 tours. L'index des Hommes doit être inférieur à 11.4 et à 15.6 pour les Dames. L'index retenu sera arrêté à la date de clôture des inscriptions.

Limitation du champ : L'épreuve comprend 80 joueurs maximum. Les joueurs retenus seront dans l'ordre de réception des inscriptions pour les 2/3 et dans l'ordre croissant des index pour 1/3. Les catégories Hommes et Dames seront réparties pour 44 joueurs et 36 joueuses. Si l'une des catégories était incomplète, les places Hommes ou Dames seraient redistribuées à l'autre catégorie.

L'index : L'index pris en compte est celui de la date de clôture des inscriptions le vendredi 18 août 2023. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date.

Classement : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).



GRAND PRIX DE GUERANDE

Samedi 26 et Dimanche 27 août 2023
Règlement de l'épreuve

Marques et tirage des départs :

Repères Blancs pour les Hommes et repères Bleus pour les Dames.

Les horaires de départs seront communiqués la veille de chaque tour vers 19h00 au golf et sur le site internet du golf. - Hors circonstances particulières, les départs devraient se faire du trou n°1- 1er jour : Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs retenus à bloc 4 derniers joueurs retenus). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4. - 2ème jour : En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant. Lors du 2ème tour, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément (avec éventuellement une alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dames et de Messieurs). L'intervalle des départs sera de 10 minutes. Les départs de 2 tees différents sont autorisés, le tirage du 2ème tour devra se faire en U inversé (Voir chapitre 3.8.4 ORGANISATION DES DEPARTS). Pour le 1er tour, voir schéma 2 tees différents. Départs d'un seul tee : - 1er jour : Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs retenus à bloc 4 derniers joueurs retenus). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4. - 2ème jour : Bloc 3, Bloc 4, Bloc 2 et Bloc 1. - 3ème jour et + : en fonction des résultats, ordre décroissant.

Engagements :

Les inscriptions sont à adresser par écrit avant le 18 août 2023, 18h00 à :

Golf de Guérande – Route de Bréhadour – 44350 Guérande.

Aucun engagement par téléphone ne sera pris en considération.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent les noms, prénoms, adresses, n° de licence, n° de téléphone et incluent les droits d'inscriptions fixés comme suit :

Membres du Golf de Guérande : 20€

Jeunes - de 25 ans : 40€

Non membres du Golf de Guérande : 80€

La journée de reconnaissance est prévue le vendredi 25 août (réservation obligatoire).

Forfaits, abandons, disqualifications :

Tous forfaits devront être notifiés au comité de l'épreuve par écrit au plus tard 2 jours pleins avant le 1er tour de l'épreuve. Les droits d'engagement restent redevables par le joueur si le délai n'est pas respecté. Un abandon au cours d'un tour conventionnel ou entre 2 tours ne sera considéré comme justifié qu'en cas d'accident ou maladie dûment constaté.



GRAND PRIX DE GUERANDE

Samedi 26 et Dimanche 27 août 2023

Règlement de l'épreuve

Enregistrement : Tous les joueurs et joueuses inscrits devront se faire enregistrer avant le 1er tour. Ils doivent s'enregistrer au Club House du Golf de Guérande et ce avant 18h00. Un joueur inscrit qui ne sera pas enregistré dans les délais sera considéré comme ne participant pas à l'épreuve et ne pourra pas prendre le départ. Il sera alors remplacé par le premier joueur disponible en liste d'attente. De même un joueur absent au départ sera remplacé par le joueur présent le mieux placé sur la liste d'attente.

Publication des joueurs retenus :

Mercredi 23 août à compter de 16h.

Remise des Prix :

Une dotation est prévue pour les 3 meilleurs scores de chaque série.

3 prix brut Dames et 3 prix brut Hommes.

La remise des prix aura lieu au Club House à l'issue du 2ème Tour, suivi d'un cocktail. En cas d'absence d'un joueur, le prix sera attribué au joueur suivant dans le classement.

Dress-code :

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve et les parties d'entraînements.

À ce titre les jeans, les tee-shirts, les shorts sont interdits.

Pour les cadets les obligations vestimentaires sont identiques ; les chaussures à clous sont interdites.

Une tenue blanche sera de rigueur pour le dimanche 27 août.

Voitures :

Le Comité de l'épreuve peut autoriser les joueurs handigolf titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette.

Comité de l'épreuve :

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.



GRAND PRIX DE GUERANDE

Samedi 26 et Dimanche 27 août 2023

Bulletin d'inscription

Clôture des inscriptions : Vendredi 23 août 2023 à 18h00

Nom :

Prénom :

Club :

N° licence :

Index :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél fixe :

Portable :

E-mail :

Index Hommes < 11.4 - Index Dames <15.6

Inscriptions membres du Golf de Guérande : 20€

Inscriptions jeunes - de 25 ans : 40€

Inscriptions non membres du Golf de Guérande : 80€

Merci de retourner votre bulletin d'inscription par courrier accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre « Golf de Guérande »

NB : les droits d'inscriptions comprennent : la journée d'entraînement du vendredi 25 août (sur réservation), les deux journées de compétition et le cocktail de remise des prix.

Golf de Guérande - Route de Bréhadour - 44350 Guérande

Tél. 02 40 66 43 21

Mail : accueil@golfdeguerande.com

www.golfdeguerande.com